Image not found or type unknown

Besoin de connaitre mes droit

Par **leroicecille**, le **15/02/2013** à **15:42**

Bonjour,
Je voulais savoir si mon patron a le droit de me faire travailler 8 jours en non stop ? (Je travaille dans un franprix au poste de caissière)
je vous explique je suis en cdd depuis deux mois à 36h45/semaine donc 1h45 de pause depuis ils on décidé d ouvrir le magasin le dimanche matin (9h a 13H)voici du coup mes nouveau horaire
Semaine 1 (total semaine 1 40H45)
L 14H a 20H
M 10H30 a 15H
M 14H a 20H
J 10H a 15H
V 11H A 14H et 16H A 21H
S 10H30 A 14H et 15H45 a 20H
D 9H A 13H
Semaine 2 (total 32H45)
L 14H A 20H
M REPOS
M 14H a 20H
J 10H a 15H
V 11H a 14H et 16H a 21H
S 10H30 A 14H et 15H45 a 20H

Donc la première semaine je fait 46H45 car j'y ajoute le lundi de la semaine deux (mon parton dit que c'est légal car du dimanche 13H au lundi j'ai 24heures de repos)moi je pense que 8 jours de travailles (même si c'est des petite journée) ce n'est pas légal merci de me donner mes droit je suis perdu ... Céline

Par **P.M.**, le **15/02/2013** à **16:42**

La semaine va du lundi au dimanche et vous ne pouvez pas ajouter le lundi de la semaine suivante mais même si le repos dominical peut être donné à partir de 13 h dans les magasins alimentaires, apparemment vous n'avez pas le repos hebdomadaire de 24 h auquel s'ajoute le repos quatidien de 11 h...

Par **leroicecille**, le **15/02/2013** à **22:41**

Merci mais que faire maintenant ?

Par **P.M.**, le **15/02/2013** à **22:52**

Demander à l'employeur que le Code du travail soit respecté...

Par **leroicecille**, le **16/02/2013** à **21:28**

il y a du nouveau je lui est dit c'est pas légal alors il a modifié mes heures voici le nouveau que je trouve toujours pas légal lui me dit que si car j'ai un jours de repos par semaine mes si tu regarde bien je travaille du vendredi au samedi d'après en non-stop soit 56H45 en 9 jours certes sur deux semaine mes cela dépasse les 6 jours consécutif non ???
Semaine 1
L 14H a 20H
M 10H30 a 15H
M 10H a 16H
J repos
V 11H A 14H et 16H A 21H
S 10H30 A 14H et 15H45 a 20H
D 9H A 13H
Semaine 2
L 14H A 20H
M 11 a 15H
M 14H a 20H
J 10H a 15H
V 11H a 14H et 16H a 21H
S 10H30 A 14H et 15H45 a 20H
D repos

Désole je ne c'est plus comment faire et surtout merci d'être la pour moi vous m'aidez beaucoup Céline

Par **P.M.**, le **16/02/2013** à **22:17**

Bonjour,
Effectivement, ce qui ne colle apparemment pas c'est qu'entre le repos du Jeudi de la première semaine et celui du dimanche de la deuxième, il y a plus de 6 jours...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés